

Demande de valorisation 2022-23

Une valorisation de crédits pour une unité d'enseignement (UE) de votre programme d'études peut être accordée sous réserve d'un accord académique, quand une UE similaire a été suivie dans un autre cursus et que vous pouvez justifier de votre connaissance d'une matière équivalente.

Remarques :

- Le jury ne peut valoriser davantage de crédits que ceux octroyés par le jury de l'établissement où l'enseignement correspondant a été suivi, évalué et crédité.
- Une UE suivie antérieurement ne peut être utilisée que pour une seule demande de valorisation et ne peut déjà faire l'objet d'une autre valorisation dans le cadre de l'admission aux études.
- Si la demande de valorisation implique que l'étudiant(e) ne suit pas effectivement 30 crédits à l'ULB et 60 crédits dans le programme concerné, la valorisation devra être compensée par une autre UE déterminée par le jury.
- L'UE valorisée est comptabilisée dans le cycle de l'étudiant pour l'obtention du diplôme mais n'est pas reprise dans le programme annuel étudiant (PAE).
- L'UE sera reprise dans les suppléments au diplôme parmi les crédits valorisés à l'admission et n'interviendra pas dans le calcul de la moyenne de cycle.

Formulaire à envoyer au plus tard le **31 octobre 2022** au **président de jury** après avoir obtenu l'accord par mail du **titulaire responsable**, accompagné de votre carte étudiant, d'un **relevé de note officiel** reprenant l'UE suivie dans un autre cursus ou une **copie authentifiée du relevé de notes (sauf si cursus ULB antérieur)**, d'un support de cours.

Le formulaire est à envoyer par mail à votre président/secrétaire de jury, votre mail pouvant faire foi de signature.

NOM, Prénom :

Adresse mail ULB :

Matricule : **Année d'études** :

Cours/UE suivi précédemment¹ :

Année académique durant laquelle le cours a été suivi :

Intitulé :

Code du cours : Titulaire:

Institution où le cours a été suivi :

Note obtenue pour l'examen du cours concerné :

Nombre de crédits du cours concerné :Crédits (ECTS)²

UE valorisée :

Intitulé :

Mnémonique UE : Nombre de crédits de l'UE concernée:Crédits

Titulaire :

UE de compensation si nécessaire :

Intitulé :

Mnémonique UE : Nombre de crédits de l'UE concernée:Crédits

Titulaire :

Avis académique:

Le titulaire de l'UE concernée **marque / ne marque pas*** son accord pour la valorisation (*biffer la mention inutile)

Date et signature
du Titulaire:

Date et signature
du Président/ Secrétaire de jury :

Date et cachet de la Faculté (vérification du respect des règlements) :

¹ L'étudiant ne peut cumuler plusieurs cours/UE pour atteindre le nombre de crédits de l'UE valorisée

² Ce nombre ne peut être inférieur au nombre de crédits de l'UE pour laquelle la valorisation est demandée